



#8Mars

Préparons la grève féministe !



L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS LA CULTURE EN QUELQUES CHIFFRES...

Les femmes sont **majoritaires** sur les bancs des **écoles d'enseignements supérieur de la culture** (établissements sous tutelle du ministère), avec 63% des effectifs en moyenne.

- 69% pour les arts plastiques, 48% dans le spectacle vivant, 55% dans le cinéma et l'audiovisuel.

Mais alors que l'accès à un premier emploi est peu différencié, **seules 4 personnes sur 10 sont des femmes en emploi dans les professions culturelles**. 41% pour les arts plastiques, et **seulement 34% pour les professions du spectacle**. Des chiffres en progression lente, à l'exception des femmes architectes et photographes. Chez les **auteurices** dramatiques, de musique, d'œuvres multimédias, la part des femmes est variable selon les secteurs. C'est en musique qu'elle est la plus faible : 19%.

Les **écarts de rémunération** étaient en moyenne de 15% en 2021 mais attention, ils varient fortement **selon les secteurs** (la palme appartient à l'édition phonographique : -21%) et **les familles de métiers** (une technicienne de l'image, en audiovisuel, gagnera en moyenne -27,4% qu'un homme (*source CNC 2023*)). Chez les auteurices dramatiques, l'écart descend à -46% ! (Revenu moyen pour une contribution par répertoire dans les droits d'auteur perçus par la SACD).

Sur le plan de l'**accès aux responsabilités**, c'est dans l'audiovisuel public qu'il y a le plus de femmes aux postes de direction. Mais les disparités apparaissent quand on descend dans la hiérarchie. Dans les comités de direction de l'**INA** et de **Radio France**, il y a respectivement **4 femmes sur 11 membres et 11 femmes sur 30 membres** ! On voit aussi la mixité reculer aux postes de rédaction en chef à France bleu (35%).

En point de référence, en 2021, on trouvait seulement 14% de femmes aux postes de présidence et direction générale au sein des 100 premières entreprises privées du secteur culturel.

Les femmes sont également minoritaires, 35%, à la direction des équipements de la création artistique (Frac, centres d'arts, scènes nationales, scènes de musiques actuelles, CDN, opéras orchestres, centres chorégraphiques etc).

Dans les programmations artistiques et les médias, les œuvres des femmes sont **moins visibles, moins acquises et moins programmées** que celles des hommes. **41%** pour le spectacle vivant et la danse. **1 opéra sur 4** est mis en scène par une femme. **Les créations féminines sont plus présentes sans le répertoire jeune public (29%)**. **2 femmes pour 12 hommes** dans les directions musicales des orchestres nationaux.

Le FNAC a augmenté la part d'acquisition d'œuvres de femmes à 52% en 2021. La part de femmes artistes exposées dans les FRAC est montée de 23% en 2015 à 43% en 2021. Dans le cinéma, **les femmes réalisant des longs métrages restent minoritaires**, alors qu'elles représentent 43% des réalisatrices de courts métrages.

Si l'on regarde l'**accès aux moyens de production**, il faut noter que les commissions d'attribution d'aides à la création artistique étaient paritaires en 2021. Mais dans le spectacle vivant, seules 36% des équipes soutenues étaient dirigées par des femmes. **Et elles n'ont touché que 27% du montant total des aides**. Dans le livre, la parité est atteinte pour le nombre d'aides attribuées, **mais le montant moyen d'une aide attribuée à une femme est de 15% inférieur à celle d'un homme**. En cinéma, le devis moyen d'un film réalisé par une femme est de 2,57 millions en 2021, soit **48% de moins que pour un homme**. Cet écart s'explique notamment par l'absence de femmes à la réalisation des productions aux budgets les plus élevés.

Moins de femmes primées que les hommes : depuis 1976, seulement 8% des films primés aux Césars ont été réalisés par des femmes, et **aucun depuis 2010**. Le Festival de Cannes a attribué la Palme d'or à une femme deux fois entre 1970 et 2021, puis en 2023. **10%** d'artistes femmes ont été primées aux Victoires de la musique pour un meilleur album. Ce chiffre est un peu plus favorable en musique classique (36%). Les Molières ont sélectionné 40% d'œuvres de femmes de 2020 à 2022. C'est en photographie que les femmes sont plus primées que les hommes (6/10). Le livre s'approche de la parité.

LE SPECTACLE VIVANT EN CHIFFRES

Les chiffres Enquête Centre national de la musique (CNM-2019)

- **14% de femmes** programmées sur les 90 plus grands festivals de musique actuelle ;
- **21% des spectacles aidés** ont des lead féminins (22% mixte et 57% masculin) au CNM
- **6% de cheffes d'orchestre**

Part de l'aide à la création artistique accordée par le ministère de la Culture (Observatoire de l'égalité entre les hommes et les femmes dans la culture- 2021)

- Danse mixte : 11% ; Homme : 52% ; **Femmes : 37%**
- Musique : Mixte : 5% ; Homme : 79% ; **Femme : 17%**
- Théâtre : Mixte : 16% ; Homme 53% ; **Femme : 30%**

Enquête SNAM-CGT 2023 :

Estimez-vous avoir dû vous approprier des codes masculins pour pouvoir vous intégrer à votre milieu professionnel ?

Oui 42,8% Non 57,2% .

QUI SONT LES INTERMITTENTES ?

(Observatoire de l'égalité – 2021)

- Techniciennes de l'audiovisuel : **41% de femmes**
- Techniciennes du spectacle vivant : **24% de femmes**
- Artistes interprètes : **61% de femmes**
- Musiciennes et musiciens : **26% de femmes**



#8Mars

Préparons la grève féministe !

LES ARTISTES AUTEUR·ICES EN CHIFFRES

- Entrant.es au régime 44 000 personnes dont **47% femmes**, 53% hommes
- Déjà affilié.es au régime : 330 000 personnes dont **40% femmes**, 60% hommes
- Une **tendance est à la féminisation** des métiers. Dans tous les métiers artistes auteur.ices, même dans les métiers **majoritairement** féminins, **les femmes gagnent moins**.
- Écart : revenu moyen homme **1,6 x >** à revenu moyen femme
- Revenu médian **homme 1,3 x >** à revenu médian F
- Part des 1% plus hauts revenus : **17% de femmes**, tandis qu'elles constituent 43% du corpus total.

Travailler sur des objectifs atteignables.

Diffuser l'idée de grève féministe : déconstruire l'image négative du féminisme, faire le lien entre les discriminations vécues sur le lieu de travail et en dehors (le partage inégal des tâches domestiques, les violences intrafamiliales qui pèsent sur les parcours professionnels des femmes), donner les exemples de mobilisation dans d'autres pays, rappeler que la peur et le mépris sont des instruments du patriarcat qui s'imposent dès l'enfance.



sexuelles.

Mobiliser : porter le badge 8 mars - tracter - réseaux sociaux - se rapprocher des UL et UD pour s'inscrire dans des dynamiques de mobilisations interprofessionnelles, proposer des actions de sensibilisation menées à l'occasion du 8 mars (projections-débat etc). Réseaux sociaux : #8mars #UnJourSansNous

Emparez-vous du matériel syndical : badges, foulards, violentomètre !

➤ LE JOUR J : ACTIONS !

Faire grève le 8 mars : c'est s'autoriser la grève du travail productif comme la grève du travail reproductif (tâches domestiques, missions bénévoles) ...

Le 8 mars, c'est aussi un jour pour nous ! Grève sur nos lieux de travail ! AG et débrayages pour aller en manif ! Tractages !

➤ EN AMONT DU 8 MARS !

Ouvrir des espaces de parole : Réunions et AG, HMI sur les lieux de travail, dans les théâtres... Privilégier la non-mixité pour favoriser les prises de parole.

Travailler les revendications : le recueil de paroles fait surgir des axes revendicatifs qui peuvent être retravaillés ensuite dans les entreprises, auprès des syndicats... Interpeller les directions, les employeurs.



S'adresser aux femmes et s'adresser aux hommes : en premier lieu convaincre les femmes de se mobiliser pour leur cause. Ne pas opposer femmes et hommes dans cette mobilisation. Ramener les maltraitements que subissent les femmes à d'autres maltraitements (ex. le harcèlement sexiste et sexuel survient souvent/toujours dans un contexte de harcèlement moral, de domination hiérarchique abusive que subissent les hommes aussi) qui relèvent d'un combat commun.

S'informer, comprendre, analyser les VSS : l'idée du continuum de la violence peut être expliquée avec le violentomètre. Ne pas parler uniquement sous l'angle des victimes mais aussi des témoins/complices malgré eux et elles de ces violences. Sur ces sujets la prise de parole est en soi un sujet sensible. L'aborder aussi sous l'angle des comportements post-traumatiques, qui concernent aussi bien le sexisme ordinaire que les agressions

LE SPECTACLE ENREGISTRÉ EN CHIFFRES

- En 2022, 110 710 femmes étaient salariées dans les secteurs du cinéma et de l'audiovisuel **soit 43,3% des effectifs**. Des variations selon les métiers : 90% chez les costumier-es, 5% dans le mixage !
- La mixité s'améliore avec les entrant-es : **la moitié des salarié.es de moins de trente ans sont des femmes** ;
- Seulement **22% de femmes** en studio pour la production des jeux vidéo ;
Écart de salaires : **-24% pour une réalisatrice** de fiction pour la télévision ou une ingénieure du son, **-27% pour une cheffe opératrice** ;
- 30% de longs métrages français strictement **réalisés par des femmes**, 7% des longs métrages d'animation et 43% des courts métrages (l'économie des courts métrages est la plus fragile) ;
- Budget moyen d'un film réalisé par une femme : **-38% en comparaison avec celui d'un homme**.



#8Mars

Préparons la grève féministe !

8 MARS 2024 : #UNJOURSANSNOUS

Journée internationale de la lutte pour les droits des femmes, le 8 mars se présente cette année sous un jour exceptionnel. Pour la première fois, une intersyndicale large (CGT, CFDT, UNSA, Solidaires, FSU), en convergence avec le mouvement féministe, appelle à se mobiliser y compris par la grève !

Ce mot d'ordre prend une résonance particulière dans nos secteurs.

Ces dernières semaines, dans le cinéma, des comédiennes multiplient les prises de paroles pour dénoncer des faits très graves de violences sexuelles subies au cours de leur carrière. Ces prises de parole courageuses et que nous soutenons ne sont que la partie visible de l'iceberg. Le sexisme et les violences rongent tous les secteurs de la création, que ce soit dans le cinéma, l'audiovisuel, la musique, le spectacle vivant ou les arts plastiques. Combien d'entre nous, artistes, techniciennes, ou autres professionnelles du cinéma, de la musique, du spectacle vivant ou de l'audiovisuel, n'ont eu à connaître de remarques ou de comportements sexistes et déplacés sur nos lieux de travail ? Combien d'entre nous ont eu à subir des agressions sexuelles, des viols ? Dans bien des cas, nous ne pouvons témoigner ni dénoncer de peur d'être blacklistées. Il ne faut pas gratter beaucoup, pour voir que derrière les valeurs progressistes et d'émancipation qui peuvent être mises en avant par les secteurs de la création, c'est un système de domination patriarcale bien établi qui s'impose partout. L'omerta doit cesser !

Et si nous parlions de nos salaires et de nos emplois ? La non-mixité de certaines de nos professions constitue un terreau favorable aux discriminations et aux violences : les métiers à

dominante masculine par exemple évoluent peu et lentement (11% de musiciennes dans les musiques actuelles par ex.). Les métiers fortement féminisés, comme les métiers administratifs, se conjuguent toujours avec la dévalorisation salariale et le déficit de reconnaissance des responsabilités. Rappelons que les écarts de salaire entre les femmes et les hommes dans la culture sont de l'ordre de 16% ! Nos employeurs ont certes été volontaristes pour mettre en place des accords et actions pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans certaines de nos branches, il en va autrement sur les questions d'égalité salariale entre les femmes et les hommes, ou d'équilibre vie personnelle et vie professionnelle. Il y a manifestement une volonté délibérée de ne pas traiter ces sujets !

La situation ne peut plus durer. Nous devons faire monter le rapport de force pour nous faire entendre !

Le 8 mars, prenons la parole dans la rue en manifestation, sur nos lieux de travail où nous pouvons interpeller nos directions, réunir des assemblées générales. Ouvrons des espaces de parole entre salarié.es, multiplions les actions, soyons visibles dans les cortèges en tant que travailleur-euses du spectacle, de la culture et artistes-auteur.ices.

La CGT Spectacle appelle toute la profession à se mobiliser par la grève le 8 mars prochain. Mettons nos employeurs face à leurs responsabilités ! La lutte contre les violences sexistes et sexuelles, la lutte pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ne sont pas une option dans le droit du travail !

LES REVENDICATIONS DE LA CGT SPECTACLE :

- La négociation et la signature d'accords de prévention et de sanction des violences sexistes et sexuelles dans toutes les branches, à l'instar du spectacle vivant privé et du spectacle vivant subventionné ;
- La mise en place de dispositifs financiers pour aider les victimes de violences sexistes et sexuelles à saisir la justice ;
- L'éga-conditionnalité de toutes les aides publiques pour une plus grande mixité des métiers ;
- La négociation et la mise en œuvre d'accords égalité professionnelle (obligatoires à partir de 50 salarié-es) qui prévoient notamment des mesures fortes pour permettre un rattrapage salarial (avec des enveloppes dédiées par exemple) ;
- Le congé paternité en application de l'accord du 27 octobre signé avec la Fesac.

➤ INSCRIRE DANS LA DURÉE

Le 8 mars est un point d'appui pour travailler toute l'année sur les questions d'égalité pro : chaussons les lunettes du genre pour regarder nos conditions de travail ! Cette mobilisation peut être l'occasion d'inscrire durablement la question de l'égalité pro dans les Coreps, auprès des organisations d'employeurs, dans les CSE...

➤ MENER DES CAMPAGNES DE SYNDICALISATION EN DIRECTION DES FEMMES

Le 8 mars est aussi l'occasion de faire du déploiement syndical auprès des femmes. Faisons entendre que la CGT est un merveilleux outil pour défendre leurs droits. Pour cela, travaillons aussi sur la place des militantes dans nos syndicats et leur accès aux responsabilités.

Le sentiment de manquer de légitimité et la crainte de ne pas savoir s'exprimer publiquement nuisent à l'engagement des femmes dans le militantisme.

Pour répondre à ces enjeux, la CGT Spectacle met en place une formation "PRISE DE PAROLE" à destination des militantes les 29 et 30 avril prochains.





#8Mars

Préparons la grève féministe !

TOUS ET TOUTES DANS LES RUES LE 8 MARS POUR :

- ✓ **NOS SALAIRES.** A travail égal salaire égal... les inégalités salariales ne sont pas négociables !
- ✓ **NOTRE SANTÉ.** Les violences de toutes sortes sur le lieu de travail, c'est un délit !
- ✓ **DU TEMPS POUR NOUS.** Conjuguer la vie professionnelle et la vie personnelle, c'est possible si les tâches sont mieux réparties entre les femmes et les hommes !
- ✓ **LE DROIT À DISPOSER DE NOTRE CORPS**
- ✓ **NOTRE RETRAITE.** La double pénalité, c'est non.
Nous voulons la retraite à 60 ans pour tou·tes !
- ✓ **LE MÊME ACCÈS AUX RESPONSABILITÉS QUE LES HOMMES.** Brisons le plafond de verre !
- ✓ **LA RECONNAISSANCE ET LA VISIBILITÉ** des femmes dans la création artistique et la reconnaissance du matrimoine.
Sortons du continent invisible !



**ADHÉREZ À L'UN DES SYNDICATS LA CGT SPECTACLE
EN FLASHANT CE QR CODE**

